

La tragédie en pleurs

D'OEdipe tout sanglant fit parler les douleurs. (Boileau, *Art poétique*, ch. III.)

Le comique, ennemi des soupirs et des pleurs,
N'admet point dans ses vers de tragiques douleurs. (Même chant.)

Je te laisse trop voir mes honteuses douleurs. (Racine, *Phèdre*, acte I, sc. 3.)

Mon âme tout entière à son bonheur livrée,
Oubliant ses douleurs et chassant tout effroi. (Voltaire, *Mahomet*, acte III, sc. 3.)

Un cœur toujours nourri d'amertume et de pleurs,
Dut connaître l'amour et ses folles douleurs. (Racine, *Phèdre*, acte II, sc. 1.)

.... De quelque façon qu'éclataient mes douleurs,
Je ne l'accuse point, je pleure mes malheurs. (Corneille, *le Cid*, acte III, sc. 4.)

Je ne viens pas ici consoler tes douleurs;
Je viens plutôt mêler mes soupirs à tes pleurs. (Le même, acte IV, sc. 11.)

DOUTE. Son ancienne orthographe était *doubte*, qui est évidemment fait de *dubitatio* et non de *dubium*, dans lequel le *t* n'entre pas en construction; aussi ce mot a-t-il été longtemps féminin: « Nos *doubtes* seront éclaircies.... C'est la *doubte* que j'ai que ce dernier effort.... Je l'ai tiré « d'ici pour la *doubte* que j'avais que.... » (Malherbe.)

DROITE (A). Façon de parler adverbiale qui signifie à main droite. Tournez à DROITE, se placer à DROITE. (*Le Dictionnaire de l'Académie et Laveaux*.)

On dit à droite et à gauche, pour dire de différents côtés: « Frapper à « droite et à gauche. » (Mêmes autorités.) — « Il entend à droite et à gauche différents propos sur son compte. » (J.-J. Rousseau.) — « Celui « qui a dit qu'à la cour comme à l'armée, quand on voit tomber à droite « et à gauche, on crie. serre! n'a eu que trop raison. » (Voltaire, lettre, 114, 1762.)

Autrefois on disait à droit. *Le Dictionnaire de l'Académie*, édition de 1694, ainsi que plusieurs écrivains de ce temps, en font foi. Ils ont cru sans doute que l'expression adverbiale à droit signifiait au côté droit; mais les écrivains qui disent actuellement à droite avec l'Académie, sont d'avis que cette expression signifie à main droite. (*Le Dictionnaire critique de Féraud*, Domergue, page 166 de ses *Solutions grammaticales*, et Marmontel, page 93 de sa *Grammaire*.)

Doit-on dire: « Mademoiselle, marchez droite; » ou: « Mademoiselle, « marchez droit? »

Pour résoudre cette question, il est nécessaire de remonter au principe établi au chapitre de l'Adjectif, page 258, que, toutes les fois qu'un adjectif modifie un verbe, il est pris adverbiallement, et conséquemment invariable; mais que lorsqu'il remplit sa fonction naturelle et ordinaire, c'est-à-dire, lorsqu'il modifie un nom, il doit en prendre le genre et le nombre.

De ce principe bien reconnu découle naturellement cette solution; on doit dire: « Mademoiselle, marchez droit, » si l'on a intention de lui dire de

marcher, de se diriger en ligne directe, parce que, dans ce cas, droit modifie le verbe:

Mère Écrevisse, un jour, à sa fille disait:

Comme tu vas, bon Dieu! ne peux-tu marcher droit?

(La Fontaine, fable de l'Écrevisse et sa Fille.)

Et: « Mademoiselle, marchez droite, » si on veut lui dire de « marcher de « manière que sa personne soit droite, » parce qu'ici l'adjectif droite modifie vous, qui est sous-entendu, et représente mademoiselle.

A l'égard de cette phrase: « Mademoiselle, tenez-vous droite, » elle n'offre pas de difficulté, puisque le pronom vous, qui y est exprimé, est du féminin, et qu'il est évidemment modifié par l'adjectif.

Levez la tête; encor. Soyez droite, approchez.

Faut-il tendre toujours le dos quand vous marchez? (Regnard, *le Distrait*.)

« En général, les mères exhortent leurs filles à se conduire avec sagesse; « mais elles insistent beaucoup sur la nécessité de se tenir droites, d'effacer « leurs épaules, etc. » (Barthélemy, *Voyage du jeune Anacharsis*, ch. 26.)
Voyez les mots FRANC DE PORT, CI-JOINT, CI-INCLUS.

DUVET se dit pour lit de plumes

Là, parmi les douceurs d'un tranquille silence,

Règne sur le duvet une heureuse indolence. (Boileau.)

Sur le duvet d'une molle indolence

Je reposais, illustre protecteur. (Grécourt, Ép. à M. le C. d'A...)

E

E, substantif masculin, suivant l'appellation ancienne et l'appellation moderne. (*Le Dictionnaire de l'Académie*.)

Nous ne répéterons pas ici les observations que nous avons faites dans la première partie de cette Grammaire, page 8, sur cette voyelle, et principalement sur l'e muet; nous y renvoyons le lecteur.

ÉBAUBI, E. Ce terme, comme le dit l'Académie, est familier. C'est ainsi que l'ont employé Molière et Voltaire:

Je suis tout ébaubi, et je tombe des nues. (Tartuffe.)

Je suis tout émerveillée.

Tout ébaubi et toute consolée. (L'Enfant prodigue.)

ÉBÈNE. Voltaire a fait ce mot masculin:

Je vis Martin Fréron à la mordre attaché,

Consumer de ses dents tout l'ébène ébréché.

Cette licence n'est pas heureuse. Ce qui a sûrement trompé Voltaire, c'est que les Latins appelaient l'ébène *ebenus*; mais il n'a pas remarqué que presque tous les noms d'arbres de cette terminaison sont féminins. (M. No-dier.)

ÉCHAPPER. Quand ce mot signifie *cesser d'être où l'on était, sortir*

de, etc., il s'emploie avec la préposition *de*. Quand il veut dire *se soustraire*, *se dérober*, il prend la préposition *à*. « Échapper du naufrage, d'un danger : échapper à la poursuite des ennemis, au danger. » (L'Académie.) Partant de ce principe, les auteurs de la *Grammaire nationale* (pag. 785, deuxième édition) prétendent que dans ce vers de Racine, *Athalie*, acte IV, sc. 2 :

Vous n'êtes pas encore échappé de sa rage,

le poète a supprimé par ellipse la préposition *à* dont le participe *échappé* doit être suivi en pareille circonstance : et ils rétablissent ainsi la phrase : « Vous n'êtes pas encore échappé aux coups de sa rage. » Cette analyse nous semble peu juste. Le poète a voulu dire par une métaphore que la rage d'Athalie est comme un réseau, un filet qui enveloppe Joas ; et Joas n'est pas encore échappé de ce piège, de ce danger. C'est donc parce que cet enfant est entouré de périls, sans être connu, qu'il n'est pas échappé de la rage d'Athalie. Mais la reine n'est pas instruite de sa naissance, elle ne le poursuit pas ; et l'enfant a réellement échappé à sa rage, dans le massacre de sa famille. A. L.

ÉCLAIR. On dit au figuré : « Les éclairs du diamant, les éclairs qui jaillissent de ses yeux. »

Le feu des diamants serpente en longs éclairs. (Thomas.)

L'éclair du diamant jaillit de sa ceinture. (Bérenger.)

Hélas ! sans frissonner quel cœur audacieux

Soutiendrait les éclairs qui partaient de vos yeux ? (Racine, *Esther*, acte II, sc. 7.)

Des éclairs de ses yeux l'œil était ébloui. (Le même, acte II, sc. 9.)

ÉCLAIRER. Lorsque ce verbe renferme la signification d'instruire, de donner de la clarté à l'esprit, il doit être suivi d'un régime direct toujours exprimé : « Cette lecture lui a bien éclairé l'esprit. » (L'Académie.) — « Ce lui qui éclaire ses semblables est un bon citoyen. » (Dumarsais.)

Qu'il entre : ses avis m'éclaireront peut-être. (Racine, *Esther*, acte II, sc. 4.)

Faites choix d'un censeur solide et salutaire,

Que la raison conduit et le savoir éclaire. (Boileau, *Art poétique*, chant IV.)

Le ciel en un moment quelquefois nous éclaire. (Cornéille, *Don Sanche*, acte I, sc. 5.)

Mais *éclairer* n'a point un régime direct exprimé, s'il désigne l'action d'apporter de la lumière à quelqu'un pour qu'il voie clair : « Euryclée éclairait à ce jeune prince. » (M^{me} Dacier, traduction de l'*Odyssee*.) — « Éclairiez à monsieur. » (L'Académie, en 1762.)

Il y a dans ces phrases une ellipse : car ce n'est pas la personne qu'on doit éclairer, mais le lieu où elle passe. C'est dans ce sens-là qu'on dit qu'un appartement, qu'un salon sont bien éclairés (Féraud, Gattel, Wailly, Noël et Rolland.)

— L'usage a triomphé de ces raisons. On ne dit plus aujourd'hui *éclairer à quelqu'un*, mais bien *éclairer quelqu'un* : « Éclairer une personne qui

« descend un escalier. Vous m'éclairez mal. » (L'Académie.) On dit aussi dans le sens absolu, d'après la même autorité : « Allez éclairer. » A. L.

ÉCLATANT, E. Cet adjectif prend pour régime la préposition *de*.

Neuf guerriers, éclatants de beauté, de jeunesse,

Brillaient au premier rang. (Delille, traduction de l'*Énéide*, livre XII.)

Un nuage éclatant d'or, de pourpre et d'azur. (Le même.)

Ses superbes chevaux de blancheur éclatants.

(Aignan, traduction de l'*Iliade*, livre V.)

La jeune Briséis éclatante d'attraits. (Le même, livre I.)

— Voyez, tome I, p. 282.

ÉDREDON, substantif masculin. C'est le duvet doux, chaud et léger d'un oiseau qui n'est point un aigle, mais une espèce d'oie des mers du Nord, que l'on ne voit pas dans nos contrées, et qui ne descend guère plus bas que vers les côtes de l'Écosse.

Cet oiseau s'appelle *Eider*, son duvet, *eider-don*, ou duvet d'*eider*, dont on a fait ensuite *edre-don*. (*Histoire naturelle de Buffon*, et *Dictionnaire de Valmont de Bomare*.)

« L'innocence dort et repose sur la dure, le crime veille et s'agit sur le mol *édredon*. » (Gaillard.)

Aigledon n'est point un mot reçu.

EFFAROUCHER (S'). Plusieurs acceptions de ce verbe pronominal ont été oubliées par les lexicographes.

Vous lui cachez, madame, un dessein qui le touche

Je crains qu'en l'apprenant son cœur ne s'effarouche.

(Cornéille, *Nicomède*, acte I, sc. 5.)

Je connais sa vertu prompte à s'effaroucher. (Racine, *Bajazet*, acte I, sc. 4.)

... Dès qu'on veut tenter cette vaste carrière,

Pégase s'effarouche et recule en arrière. (Boileau, *Épître IV*.)

Je sais que vos attraits, encor dans leur printemps,

Pourraient s'effaroucher de l'hiver de mes ans. (Voltaire, *Méropé*, acte I, sc. 3.)

Soit vertu, soit amour, mon cœur s'en effarouche.

(Racine, *Bérénice*, acte III, sc. 2.)

EFFLEURER. Quelques personnes semblent penser avec Féraud que ce mot s'emploie ordinairement avec *ne faire que*, et qu'on peut lui associer aussi à *peine* ; mais on va voir que si dans les exemples que nous allons citer on ajoutait *ne faire que* ou à *peine*, on rendrait bien souvent ridicules les idées de ces auteurs :

Sur sa bouche de rose effleure un doux baiser. (Delille, *Énéide*.)

Jamais, blessant leurs vers, il n'effleura leurs mœurs. (Boileau, *Épître VI*.)

On ne veut rien connaître, on veut tout effleurer. (Demainieux.)

EFFRACTION, substantif féminin. Terme de pratique. Fracture, rupture que fait un voleur pour dérober. On dit : « Ce vol a été fait avec *effraction*. »

Fracton, en ce sens, serait un gasconisme ; ce mot n'est guère d'usage

que dans quelques phrases adoptées par les catholiques ; comme : « La fraction de l'hostie en deux parties se fait par le prêtre. » (Trévoux, Richelieu et l'Académie.)

EFFRONTÉ. Cet adjectif se dit ordinairement des personnes ; mais il se dit aussi des choses qui ont rapport aux personnes.

On trouve dans Boileau, satire X :

Ces douces Ménades
Se font, des mois entiers, sur un lit effronté,
Traiter d'une visible et parfaite santé.

Dans Gilbert, xviii^e Siècle, satire :

Et mille autres encor, effrontés ornements,
Serpentent sur son sein, pendent à ses oreilles.

Dans Racine (*Phèdre*, acte IV, sc. 2) :

Étouffe dans son sang ses desirs effrontés.

Dans J.-B. Rousseau :

« L'imposture aux yeux effrontés. » — « Le mensonge aux regards effrontés. »

ÉGAL, adjectif, se prend quelquefois substantivement : « Chacun veut l'emporter sur ses égaux. » (Massillon.)

Racine dans *Athalie* (acte III, sc. 3) :

Je ceignis la tiare, et marchai son égal.
Des égaux dès longtemps Mahomet n'en a plus.
(Voltaire, *Mahomet*, acte II, sc. 5.)

Voltaire a dit dans la même tragédie (acte I, sc. 2) :

Et vous semblez d'un sang fait pour donner des lois
À l'Arabe insolent qui marche égal aux rois.

Delille, dans l'*Enéide* (1^{er} livre, vers 79) :

Et moi qui marche égale au souverain des dieux

Et Gresset :

Vous marcherez égal aux dieux de votre rang.

Cette expression *égal à* n'a pas plu à Féraud ni à Laveaux ; l'un et l'autre sont d'avis que l'on dit toujours *marcher l'égal de*, et non *marcher égal à*. — Mais les deux régimes sont réguliers, puisque dans le premier cas *égal* est substantif, et dans le second, adjectif.

ÉGALER, ÉGALISER. Ces deux verbes ne sont point synonymes. Le premier se dit des personnes et des choses ; le second ne se dit que des choses.

Égaler est de tous les styles, et même du discours commun : « La recette égale la dépense. » (Raynal.) — « La mort égale tous les hommes. » (L'Académie.) — « L'amour égalise toutes les conditions. » — « La longue et la courte vie sont toutes égalées par la mort, parce qu'elle les efface toutes également. » (Bossuet.)

En quelque rang divers que deux cœurs soient placés,
Quand l'amour les unit, il les égale assez. (Quinault.)

Roubaud, dans ses *Synonymes français*, s'exprime ainsi sur ces deux verbes :

Au jugement de Voltaire, c'est un barbarisme de mots que de dire *égaliser* pour *égaler* les fortunes. Cependant *égaliser* est un mot français qui se trouve dans les dictionnaires ; ils l'indiquent à la vérité comme un mot ancien, mais la critique même semblerait prouver qu'il n'est pas absolument inutile.

Égaler a une idée propre, bien distincte, et différente de l'idée propre d'*égaler*. Par sa simple terminaison verbale, *égaler* signifie proprement être ou mettre à l'égal d'un autre, etc., etc. ; *égaliser*, par sa terminaison composée, signifie rendre égal, plein, uni, semblable, pareil, etc., comme *aligner* signifie rendre aigu ; *volatiliser*, rendre volatil, etc. Les deux terminaisons sont très différentes : l'une marque purement l'état de la chose, ce qu'elle est ; l'autre exprime une action, ce qu'on fait de la chose. *Égaler* rend à la lettre les verbes latins *æquare*, *inæquare*, etc. ; *égaler* ne rend que la valeur du verbe simple *æquare*.

Dans sa valeur propre, le mot *égaler* a un sens exclusif, le mot *égaliser* ne saurait le suppléer. Ainsi l'on doit dire, avec Vaugelas, que « Alexandre s'était proposé d'*égaler* en tout la gloire de Bacchus ; » — avec La Bruyère, que « Corneille ne peut être *égalé* dans les endroits où il excelle ; » — avec le même écrivain : « qu'il semble qu'*aimer* quelqu'un, c'est *l'égaler* à soi ; » enfin, avec Boileau, que

Rien n'*égale* en fureur, en monstrueux caprices,
Une fausse vertu qui s'abandonne aux vices.

Égaler, lorsqu'il est secondairement pris et employé dans le sens d'*égaliser*, exprime d'une manière vague et indéterminée l'action de travailler à mettre de niveau, sur la même ligne. Les Latins distinguent, par les composés d'*æquare*, différentes manières d'*égaliser*, en retranchant d'un côté, ou en ajoutant de l'autre, ou en appareillant deux choses différentes, etc. *Égaler* exprimera ces différentes manières, et en général l'intention, un soin particulier, un travail, le travail propre de faire disparaître les inégalités notables d'une chose, et particulièrement celui d'établir l'égalité entre deux choses qui sont faites pour être égales, et qui ne l'étaient pas ; ou encore celui de diviser une masse en portions égales, et c'est sous ce dernier aspect que les jurisconsultes nous le présentent en disant : *égaliser les lois*, faire les parts égales.

ÉHONTÉ, ÉE, adjectif ; qui est sans honte, sans pudeur. Ce mot est vieux ; cependant il est encore usité dans la conversation, et le mot *effronté*, qu'on y a substitué, ne signifie pas la même chose. (Trévoux.)

Éhonté marque plus la corruption du cœur, et *effronté*, la légèreté de l'esprit et de l'indiscrétion.

On dira d'une femme qui a perdu toute pudeur : « Cette femme est *éhontée*, » et d'un homme léger et impudent : « C'est un *effronté*. »

C'est à Andry de Boisregard que l'on doit ces distinctions, qu'on peut regarder comme extrêmement délicates, mais qui ne sont pas à dédaigner.

Déshonté, dont quelques personnes se servent, ne se lit ni dans le *Dictionnaire de l'Académie*, ni dans ceux de Trévoux, de Richelet, de Wailly, de Féraud, de Danet, de Noël. Le *Dictionnaire de Boiste* est le seul où il en soit question ; et Marmontel (*Encyclopédie méthodique*, au mot *Usage*) en parle aussi, mais il n'en parle que comme d'un vieux mot que l'on devrait faire revivre.

— L'Académie, en 1835, admet le mot *déshonté*, comme synonyme de *éhonté*. La composition de ce mot est régulière, et l'usage l'a adopté. A. L.

EMBELLIR. Ce verbe s'emploie avec le pronom personnel : « Paris s'*embellissait* des dépouilles des nations. » (Massillon.)

Le ciel n'a pas voulu qu'en ces heureux climats
Où m'attend, me dit-on, un destin plus prospère,
Mon bonheur s'*embellit* du destin de mon père. (Delille, *Énéide*.)

EMBRASEMENT, INCENDIE. L'*embrasement* est une sorte de conflagration ou de combustion totale, ou plutôt un feu général ; l'*incendie*, au contraire, a des progrès successifs : il s'allume, il s'accroît, il se communique, il gagne, il *embrase* des masses énormes, des maisons, des villages, des bois, des forêts.

Une étincelle allume un *incendie*, et l'*incendie* produit un vaste *embrasement*. L'*incendie* est un courant de feu, l'*embrasement* présente un brasier ardent. L'*incendie* porte, lance de toutes parts les flammes ; dans l'*embrasement*, le feu est partout, tout brûle, tout se consume. (Roubaud, *Synonymes*.)

ÉMINENT, ENTE ; IMMINENT, TE, adjectifs. Chacun de ces mots est à conserver dans notre langue ; si le second a vieilli, comme on le prétend, ce n'est pas qu'il ressemble au premier, c'est que leur différence échappe souvent aux meilleurs esprits.

Éminent donne l'idée d'un mal, d'un péril qu'on peut regarder comme très grand, mais dont on a le temps d'examiner la grandeur ; et *imminent* donne l'idée d'un mal, d'un péril qu'on peut regarder comme présent et inévitable : l'un s'envisage seulement avec crainte ; l'autre s'envisage avec effroi. On dira donc d'un malheureux qui doit expier son crime sur l'échafaud, qu'il est dans un péril *éminent* ; d'un homme qui a fait une entreprise téméraire, qu'il voyait bien qu'il se mettait dans un péril *éminent* ; mais on dira d'un criminel qu'on mène au supplice, ou d'un homme surpris par des voleurs, qu'il est dans un péril *imminent*. (Le P. Chifflet, page 303, et Caminade, page 683, t. II, *Table analytique*.)

Imminent est en quelque sorte le superlatif de *éminent* ; et *éminent*, au contraire, signifie figurément *excellent*, et *surpassant tous les autres* : « Un homme *éminent* en doctrine, en piété ; d'un savoir *éminent*, d'une émi-

« *nente* vertu. » (Le *Dictionnaire de l'Académie*.) — « Des dignités *éminentes*. » (Bossuet.)

Un seigneur *éminent* en richesse, en puissance. (Racine.)

— Cette dernière remarque est inexacte pour le sens du mot *imminent*, qui vient du latin *imminere*, être suspendu au dessus : *péril imminent* signifie donc péril qui va fondre sur quelqu'un, qui menace sa tête, qui déjà tombe sur lui. *Éminent*, au contraire, tiré du latin *eminere*, veut dire : qui s'élève, qui paraît en haut, qui surpasse tous les autres. Voilà pourquoi, comme le dit fort bien l'Académie, « un danger *éminent* peut n'être pas *imminent*. » A. L.

ÉMONDER, ÉLAGUER. C'est, dit l'Académie, couper, retrancher d'un arbre certaines branches qui empêchent que les autres ne profitent. Cette définition, remarque Laveaux, convient au mot *élaguer*, mais nullement à celui d'*émonder*. *Émonder un arbre*, dit Roubaud, c'est le rendre propre et agréable à la vue par la soustraction de tout ce qui le gêne ou le défigure. *Émonder* a surtout un objet d'agrément ; *élaguer*, un objet d'utilité : en *élaguant* l'arbre, on le soulage, il en est plus fécond ; en l'*émondant*, on le débarrasse, il en est plus paré. On dit figurément *élaguer un discours*, un *poème*, un *ouvrage d'esprit*, par la raison qu'il peut y avoir dans ces ouvrages des superfluités, une vaine surabondance qui en affaiblit ou en ôte le prix ; mais on ne dit pas les *émonder*, par la raison qu'il ne s'agit pas de les rendre propres et nets.

On dit *émonder* des grains et autres choses semblables, que l'on n'élague certainement pas, parce qu'il ne s'agit que de les monder, de les nettoyer, de les dépouiller de leur peau, de leur enveloppe, et autres parties nuisibles ou inutiles pour l'objet que l'on se propose.

EMPLIR. Quelques grammairiens ont remarqué que le verbe *emplir* ne se dit que de ce qui contient des choses liquides, et qu'en parlant d'autres objets, il faut dire *remplir*. L'Académie n'a point adopté cette remarque.

Emplir, dit M. Laveaux, c'est combler exactement la capacité d'une chose, de manière qu'il ne reste point de vide ; et l'on dit « *emplir* un sac de blé, » aussi bien que « *emplir* un tonneau de vin. »

REEMPLIR se dit des lieux, des endroits où l'on met une grande quantité de choses, soit que ces lieux soient destinés à les recevoir, soit qu'ils ne le soient pas ; et pour cela il n'est pas nécessaire que la capacité de ces lieux, de ces endroits, soit exactement pleine ; il suffit qu'il y ait une grande quantité de choses dont on les *remplit* : « On *remplit* une cave de vin, un grenier de grains, une rue de gravois, une basse-cour de fumier. »

Remplir se dit aussi, s'il s'agit d'achever de mettre dans des vaisseaux, dans des vases, ce qu'il faut pour qu'ils soient pleins : « Ce tonneau n'est pas « plein, il faut le *remplir*. »

Ensuite *emplir* ne se dit qu'au propre, et alors on peut reprocher à Boileau d'avoir dit au figuré :

De sa vaste folie *emplir* toute la terre. (Satire VIII.)

et à Voltaire, d'avoir dit dans *Mérope* (acte IV, sc. 5) :

L'honneur et la vengeance empliront tous les cœurs.

Mais *remplir* se dit au propre et au figuré : « L'univers est un temple que Dieu *remplit* de sa gloire et de sa présence. » (Massillon.) — « La méditation *remplit* tous les lieux où elle passe de désordre et de confusion. » (Le même.)

Phèdre est d'un sang, seigneur, vous le savez trop bien,
De toutes ces horreurs plus *rempli* que le mien. (Racine, *Phèdre*, acte III, sc. 3.)

EMPOISONNER. Ce mot se dit, au figuré, particulièrement de ce qui corrompt l'esprit et les mœurs; mais on dit aussi *empoisonner la vie, la joie*.

Un je ne sais quel trouble *empoisonne* ma joie. (Racine, *Esther*, acte II, sc. 1.)

Oui, je veux dans son cœur

Empoisonner sa joie, y porter ma douleur. (Voltaire, *Oreste*, acte I, sc. 2.)

EMPOISONNEUR. L'Académie ne dit pas que ce mot convient au style noble.

De ce fatal honneur

Hélas ! vous ignorez le charme *empoisonneur*. (Racine, *Athalie*, acte IV, sc. 3.)

Périssent la vengeance et ses douceurs trompeuses ;
Son miel *empoisonneur* assouplit la raison. (La Harpe.)

Observez qu'on ne l'emploierait pas ainsi au féminin; on ne dirait pas : *des maximes empoisonneuses*.

EMPRUNTER. Ce verbe, quand il a pour régime indirect un nom de chose, veut que ce régime soit marqué par la préposition *de* : « La lune *emprunte* sa lumière *du* soleil. » (L'Académie.) — « La vertu *emprunte* son éclat *de* la divinité. »

Un héros qui *de* la victoire

Emprunte son unique gloire,

N'est héros que quelques moments. (J.-B. Rousseau, Ode 2, liv. III.)

Aimez donc la raison ; que toujours vos écrits

Empruntent d'elle seule et leur lustre et leur prix. (Boileau, *Art poét.*, ch. I.)

Accompagné d'un régime indirect de personne, il prend indifféremment la préposition *à* ou la préposition *de*; du moins c'est ainsi que l'usage paraît en avoir décidé : ainsi, *EMPRUNTER à quelqu'un* serait aussi bien dit que *EMPRUNTER de quelqu'un*. « Pour empêcher les emprunts, d'où naissent la faiblesse, les fraudes et la chicane, le roi Asichis ne permettait aux Égyptiens d'*emprunter* qu'à condition d'engager le corps de leur père à celui dont on *empruntait*. » (Bossuet, *Discours sur l'histoire universelle*, 3^e partie, page 405.) — « Virgile a *emprunté* d'Homère quelques comparaisons, quelques descriptions. » (Voltaire, *Essai sur la poésie épique*, ch. III.)

Cependant Féraud pense que *à* est préférable pour les personnes, et *de* pour les choses; et M. Laveaux est d'avis qu'il faut employer *de*, lorsque la chose empruntée n'ôte rien à celui qui la prête : « Il a *emprunté* le nom, le bras, la plume *de* quelqu'un; » et que l'on met *à* lorsqu'il est question d'un

effet dont quelqu'un se dessaisit pour en laisser l'usage à un autre : « J'ai *emprunté* mille francs à mon frère; » mais ni l'une ni l'autre de ces deux opinions ne se trouvant consacrées par les écrivains, nous croyons que l'on peut, ainsi que nous l'avons dit, employer *à* aussi bien que *de*. — L'Académie admet les deux tournures.

ÉMULE se dit au figuré, même en parlant des choses :

Que Londres est de tout temps l'*émule* de Paris. (Voltaire, *la Henriade*, chant I.)

L'amiant allongeant ses membranes soyeuses

Qui, se changeant en fil, donnent ce tissu fin,

Triomphant de la flamme, et l'*émule* du lin. (Delille.)

ENFANT. Ce mot se dit en poésie, au figuré, des petits animaux et même de ce qui est produit par un objet quelconque personnifié :

Une laie aux poils blancs, trente *enfants* blancs comme elle,

Vont s'offrir à tes yeux. (Delille, traduction de l'*Énéide*, livre VIII.)

Cet immonde animal (crapaud), *enfant* d'une eau dormante. (Le même.)

.... Cette bulle, *enfant* léger de l'air,

Qui se gonfle et se brise, et s'engloutit dans l'onde. (Le même.)

Richelieu, Mazarin....

Enfants de la fortune et de la politique. (Voltaire, *la Henriade*, chant VII.)

Les arts sont les *enfants* de la nécessité.

(La Fontaine, *le Quinquina*, poème, chant II.)

D'un effronté délire *enfants* tumultueux,

Cent bizarres tableaux sont offerts à nos yeux. (Dulard.)

ENFANTER. Ce verbe, au figuré, se dit des productions de l'esprit, et de tout ce qui produit un résultat bon ou mauvais.

Boileau, dans son *Lutrin* (chant III), a dit :

Le monde, de qui l'âge avance les ruines,

Ne peut plus *enfanter* de ces âmes divines.

Le même, dans son *Art poétique* (ch. IV) :

.... Racine, *enfantant* des miracles nouveaux,

De ses héros sur lui forme tous les tableaux.

Racine, dans *Phèdre* (acte I, sc. 4) :

.... Quel affreux projet avez-vous *enfanté*,

Dont votre cœur encor doit être épouvanté.

Voltaire, dans *la Henriade* (ch. III) :

De la ligue, en cent lieux, les villes alarmées

Contre moi dans la France *enfantent* des armées.

ENFLER. L'Académie dit *enfler* absolument pour enorgueillir, donner de la vanité : mais on dit avec le participe dans le sens de *rempli* :

Cependant à les voir *enflés* de tant d'audace. (Boileau, Discours au roi.)

Là, tous mes sois, *enflés* d'une nouvelle audace,

Ont jugé des auteurs en matras du Parnasse. (Le même, Satire III.)

Des états dans Paris la confuse assemblée

Avait perdu l'orgueil dont elle était *enflée*. (Voltaire, *la Henriade*, chant VIII.)

L'indiscret, à mes yeux de trop d'orgueil *enslé*,
Vient se vanter à moi du bien qu'il m'a volé. (Voltaire, *l'Indiscret*, sc. 9.)

Et dans le sens d'orgueilleux : « *Enslé* de tant de succès et de la prise de « Fribourg. » — « *Enslé* de ses titres. » (Bossuet.) — « *Enslé* de tout le faste « et de toute la pompe qui les environnent. » (Massillon.)

ENFORCIR, RENFORCER signifient, l'un et l'autre, rendre ou devenir plus fort : « La bonne nourriture a *enforcé* ce cheval. Ce vin *s'enforcé* « *cira* à la gelée. » — « On a *renforcé* l'armée. Cette place *se renforce* tous « les jours. Ce jeune homme s'est bien *renforcé* dans le calcul, aux échecs, « sur la langue grecque. » (L'Académie, Trévoux et Richelet.)

Quelques personnes, pensant apparemment que l'on dit *enforcer*, *renforcir*, ont forgé les participes *enforcé*, *renforcé*; mais ces infinitifs et ces participes sont autant de barbarismes : car on ne connaît qu'*enforcir* et *renforcer*, dont les participes passés sont *enforcé*, *renforcé*.

Ainsi ceux qui disent : « Cet enfant est *renforcé*, ces bas sont *renforcés*, » au lieu de : « Cet enfant est *renforcé*, ces bas sont *renforcés*, » s'expriment mal.

Observez que l'on peut dire : « Cet enfant a beaucoup *enforcé* en peu de « temps. » Cependant *renforcé* vaut mieux, puisque, comme le disent l'Académie, Trévoux et M. Laveaux, le verbe *enforcir* s'emploie rarement en parlant des personnes.

ENIVRER. L'Académie ne donne pas assez d'exemples de l'emploi de ce mot au figuré. En voici d'autres qui feront mieux connaître toute l'étendue de sa signification : « Ce torrent de délices qui *enivre* les bienheureux. » (Bossuet.) — « Les premières fureurs du vice *enivrent* la raison, et ne lui « laissent pas le loisir de sentir sa misère. » (Massillon.)

Un pédant *enivré* de sa vaine science. (Boileau, *Satire IV*.)

Ne vous *enivrez* point des éloges flatteurs. (Boileau, *Art poétique*, chant IV.)

Des volontés de Rome alors mal assuré,
Néron de sa grandeur n'était pas *enivré*. (Racine, *Britannicus*, acte I, sc. 1.)

Rends-lui compte du sang dont tu l'es *enivré*. (Racine, *Athalie*, acte V, sc. 5.)

Ce cœur enflé d'orgueil et de haine *enivré*. (Voltaire, *Oreste*, acte III, sc. 6.)

Déjà plein d'espérance et de gloire *enivré*,
Aux tentes de Valois il avait pénétré. (Voltaire, *la Henriade*, chant IV.)

Des spectateurs joyeux
Longtemps leurs traits chéris ont *enivré* les yeux. (Delille, *Énéide*.)

..... Le tigre cruel.....

Se couche sur sa proie, et, fouillant dans son flanc,
Se soule de carnage et *s'enivre* de sang.

(Delille, *les Trois Règnes de la Nature*, chant VIII.)

ENNUI. Ce mot se prenait autrefois pour peines, chagrins, douleurs, tourments de l'âme; et les poètes en font encore usage en ce sens : « Nous « charmons nos *ennuis* par l'espérance d'un avenir chimérique. » (Massillon.)

Rien ne peut-il charmer l'*ennui* qui vous dévore ?

(Racine, *Bérénice*, acte II, sc. 4.)

Si d'une mère en pleurs vous plaignez les *ennuis*.
(Le même, *Iphigénie*, acte IV, sc. 4.)

Le peuple.....
S'attendrit à ses pleurs, et, plaignant son ennui,
D'une commune voix la prend sous son appui.
(Le même, *Britannicus*, scène dernière.)

Voulez-vous, trop sensible aux peines de l'amour,
Le front chargé d'*ennuis*, vous montrer à la cour.
(Crébillon, *Sémiramis*, acte II, sc. 1.)

L'heureux Aman a-t-il quelques secrets *ennuis*? (Racine, *Esther*, acte II, sc. 1.)
N'éclaircirez-vous point ce front chargé d'*ennuis*?

(Le même, *Iphigénie*, acte II, sc. 2.)

Tu m'as vu depuis

Traîner de mers en mers ma chaîne et mes *ennuis*.
(Racine, *Andromaque*, acte I, sc. 1.)

ENNUYANT, ENNUYEUX. Ces deux mots se disent également de tout ce qui ennuie; mais l'adjectif verbal *ennuyant* indique assez, par sa terminaison active, qu'il doit être appliqué à une action, et la terminaison *eux* indique une qualité inhérente au sujet auquel on l'applique; ainsi l'on pourra dire, selon les circonstances, *ennuyant* ou *ennuyeux* des personnes ou des choses.

Un homme *ennuyeux* est un homme qui, par sa simplicité, par sa sottise, par l'habitude de bavarder, ou d'importuner de toute autre manière, a tout ce qu'il faut pour ennuyer : « Il n'y a pas de personnage plus *ennuyeux* « qu'un sot qui veut faire le plaisant. »

Un discours *ennuyeux* est un discours long et diffus, qui, n'ayant ni suite, ni liaison, ni intérêt, ne peut être lu ni entendu sans causer de l'ennui.

Va, le roi n'a pas lu ton Mémoire *ennuyeux*. (Voltaire.)

Un homme *ennuyant* est un homme qui ennuie actuellement par sa présence, par ses discours, ou de quelque autre manière : « Il n'y a pas « d'homme qui ait assez d'esprit pour n'être jamais *ennuyant*. » (Vauvenargues.)

Un discours *ennuyant* est un discours qui ennuie actuellement, soit parce qu'il est mal fait, soit parce qu'il est mal débité.

Un homme peut être *ennuyant* sans être *ennuyeux*; c'est-à-dire qu'il peut, par défaut d'attention ou de jugement, faire des choses qui ennuient, quoique, en général, il ait toutes les qualités nécessaires pour être agréable, et qu'il le soit ordinairement. Un jeune homme amoureux est *ennuyant*, s'il parle sans cesse de son amour à ceux qui ne s'y intéressent pas. Mais si d'ailleurs il a de l'esprit et de l'amabilité, on ne peut pas dire qu'il est *ennuyeux*, à moins que l'on ne considère comme une qualité ou comme une habitude ses discours continuels sur l'amour qu'il éprouve. Une autre preuve qu'*ennuyeux* se dit d'une qualité particulière au sujet auquel on l'applique, c'est que l'on fait *ennuyeux* substantif, et qu'*ennuyant* ne l'est jamais.

Le plus souvent ici l'on parle sans rien dire ;
Et les plus ennuyeux savent s'y mieux conduire.

(Voltaire, *l'Indiscret*, sc. 4.)

Cette remarque sur les mots *ennuyant* et *ennuyeux* est de M. Laveaux.

ENSEIGNER, APPRENDRE. *Enseigner*, c'est uniquement donner des leçons; *apprendre*, c'est donner des leçons dont on profite. *Enseigner* et *apprendre* ont rapport à tout ce qui est propre à cultiver l'esprit et à former une belle éducation. Le professeur *enseigne* dans les écoles publiques ceux qui viennent entendre ses leçons; l'historien *apprend* à la postérité les événements de son siècle. Il faut savoir pour être en état d'*enseigner*. Il faut de la méthode et de la clarté pour *apprendre* aux autres plus qu'ils n'en savent eux-mêmes. (Guizot, *Synon.*)

« Il y a un choix dans les choses que l'on doit *enseigner*, ainsi que dans « le temps propre à les *apprendre*. » (J.-J. Rousseau.)

A L'ENVI, A L'ÉTOURDIE sont deux expressions adverbiales : à l'*envi* signifie avec *émulation*, à qui mieux mieux : « Chacun à l'*envi* « faisait gloire de savoir et de dire quelques particularités de sa vie et de « ses vertus : l'un disait qu'il était aimé de tout le monde sans intérêt; « l'autre, qu'il était parvenu à être admiré sans envie. » (Mascaron, *Oraison funèbre de Turenne.*)

A l'*étourdie* signifie à la manière d'un étourdi : « Agir à l'*étourdie*. » (Vaugelas, Trévoux, Féraud et le *Dict. gramm.*)

Entre les pattes d'un lion,

Un rat sortit de terre assez à l'*étourdie*.

(La Fontaine, fable 33 : le Lion et le Rat.)

On trouve dans plusieurs livres à l'*envie* avec e final : sans doute on doit attribuer cette faute à l'inattention des imprimeurs.

ENVIE et ENVIÉ. Voyez, lettre P, *Porter envie*.

ENVOLER (S). C'est proprement quitter un lieu en prenant son vol : en marque le rapport du lieu que l'oiseau quitte; il ne faut donc pas répéter ce pronom et dire, comme quelques personnes, *les oiseaux s'en sont envolés*, mais bien *les oiseaux se sont envolés*.

On trouve dans le *Dictionnaire de l'Académie* ces exemples : *le temps s'envole*, *l'occasion s'envole*, avec l'âge les plaisirs *s'envolent*; ce verbe, dans le sens figuré, se dit dans beaucoup d'autres acceptions; en voici des exemples : « Les grâces *s'envolent* avec le temps. » (Bossuet.) — « L'âme « juste *s'envole* dans le sein de Dieu. » — « Le charme fuit et *s'envole*. » (Massillon.)

Sur les ailes du Temps la tristesse *s'envole*. (La Fontaine.)

Ta maîtresse n'est plus, et de ses yeux éprise
Ton âme avec la sienne est prête à *s'envoler*. (Voltaire, Ép. VI, à M. l'abbé ***.)

Mais la Parque à ce mot lui coupe la parole,
Sa lumière s'éteint, et son âme *s'envole*. (Cornéille, *Rodogune*, acte V, sc. 4.)

Delille et Lagrange lui ont donné un régime indirect, pour marquer le but vers lequel le vol se dirige :

Satan sans répliquer *s'envole* à ses conquêtes.

(Delille, traduction du *Paradis perdu*, chant II.)

Et de ses flancs ouverts, son âme fugitive

S'envole avec un cri sur l'inférieure rive. (Lagrange, *Amasis*, acte I, sc. 3.)

— Voltaire dit aussi dans la *Mort de César*, I, 1, *s'envoler vers*, et c'est le régime le plus naturel. L'Académie, en 1835, consacre comme phrase proverbiale : « Les oiseaux *s'en sont envolés*. » Et elle admet encore au participe, sans le pronom personnel : « Les oiseaux sont *envolés*. » A. L.

EPANCHER. Ce n'est, dit Laveaux, ni verser doucement ni répandre; c'est faire couler doucement une partie de la liqueur contenue dans un vase, en penchant ce vase, en l'inclinant :

Le héros sur ses mains *épanche* une eau lustrale.

(De Saint-Ange, traduction des *Métamorphoses*, livre IV.)

Ruisseau pur et sacré, qui, coulant à jamais,

En dérobant ta source, *épanche* tes bienfaits.

(Delille, traduction du *Paradis perdu*, chant II)

Ce verbe s'emploie aussi avec le pronom personnel :

Mon cœur pour *s'épancher* n'a que vous et les dieux.

(Racine, *Phèdre*, acte V, sc. 1.)

Et lorsqu'avec mon cœur ma main peut *s'épancher*,

Vous fuyez mes bienfaits tout prêts à vous chercher.

(Le même, *Bérénice*, acte III, sc. 1.)

... Mon cœur dans le tien se plaît à *s'épancher*. (Voltaire, *Zaïre*, acte I, sc. 1.)

Le sommeil sur ses yeux commence à *s'épancher*. (Boileau, *Satire VIII.*)

Leur venin qui, sur moi, brûle de *s'épancher*. (Boileau, *Épître VII.*)

Féraud prétend que cet emploi n'est bon que dans la haute poésie; cependant on dit bien en prose : « Mon cœur *s'épanche* dans le vôtre, » e Bossuet a dit : « Pendant que son cœur *s'épanche*, » et : « son âme *s'épanche* dans les célestes cantiques. »

ÉPITHÈTE, ADJECTIF. L'*épithète* et l'*adjectif* se joignent au substantif pour en modifier l'idée principale par des idées secondaires; mais l'idée de l'*adjectif* est nécessaire, elle sert à déterminer et à compléter le sens de la proposition, et l'idée de l'*épithète* n'est souvent qu'utile : elle sert à l'agrément et à l'énergie du discours. Retrancher l'*adjectif* d'une phrase, elle est incomplète, ou plutôt c'est une autre proposition; retrancher-en l'*épithète*, la proposition pourra rester entière, mais elle sera déparée ou affaiblie.

L'*adjectif* appartient à la grammaire et à la logique; l'*épithète* appartient à la poésie et à l'éloquence. Dans cette phrase : « La vertu sévère n'attire « point les cœurs, » *sévère* est adjectif; dans celle-ci : « On moissonne les « épis dorés, » *dorés* est épithète. (Roubaud, *Synon.*)

ÉPOUVANTER Ce verbe doit-il être suivi de la préposition *par* ou de